

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 3 avril 2025

TARIFS DES PRESTATIONS DES BIBLIOTHEQUES DE ROUEN

Prestation	Tarif au 15 avril 2025
Carte individuelle : Droit annuel d'inscription permettant l'emprunt de livres, revues, CD, DVD, jeux et jeux vidéo, bibliothèque numérique et objets (liseuses, boîtes à histoire, instruments de musique, lecteurs DVD, ustensiles de cuisine, liseuses...) autres que les outils de jardinage et outillage. Prêt d'un mois renouvelable une fois.	Gratuit
Carte collective pour les établissements et associations rouennaises (résidences pour personnes âgées, établissements scolaires, associations, centres sociaux et d'animation, foyers...) Droit annuel d'inscription Prêt de 6 semaines	Gratuit
Carte collective pour les collectivités non rouennaises (résidences pour personnes âgées, établissements scolaires, associations, centres sociaux et d'animation, foyers...) Droit annuel d'inscription Prêt de 6 semaines	50 €
Nouveau : Carte individuelle bricothèque pour l'emprunt d'outils de bricolage et de jardinage Prêt d'un mois renouvelable une fois	Gratuit pour les étudiants, moins de 26 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux (RSA ASPA,AAH) Sur présentation de justificatifs
Remboursement document ou objet abîmé, perdu ou non rapporté	Remplacement à l'identique sauf DVD* (ou remboursement selon la valeur d'achat figurant sur la notice du document ou sur la facture)
Impression page noir et blanc Photocopie page format A4	0,30 €
Vente lot de 5 magazines	1,50 €
Vente de livres et CD	1,50 €
Vente de dictionnaires et livres d'art	
Vente de produits dérivés « simples » type carte postale format A6, crayon	1,20 €
Vente de cartes postales doubles ou format à l'italienne	1,50 €
Vente lot de 6 cartes postales format A6	5,50 €
Vente d'objets à personnaliser : Mug Pots à crayon Trousse T-shirt adulte T-shirt enfant Totebag Tapis de souris Badge Magnet Porte-clé	2 € 2 € 5 € 5 € 3 € 6 € 0,50 € 0,20 € 0,50 € 1 €

*Les DVD du commerce ne comprennent pas les droits de consultation acquis auprès de prestataires spécialisés. Aussi, les DVD ne peuvent être remplacés à l'identique, les usagers doivent s'acquitter de leur remboursement à la valeur d'achat ou les remplacer par un document autre que DVD, de valeur identique, suivant les propositions des bibliothécaires.